Réf.: Tribunal Administratif de LYON – Décision N° E15000104 /69 du 07/05/2015

Réf.: Arrêté Commune de THIL - N° 2015.18 du 30/05/2015

# **ENQUÊTE PUBLIQUE**

### COMMUNE DE THIL

## RELATIVE AU PROJET DE RÉVISION DU PLU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE THIL

ART. L.123-1 À L.123-19, ET R.123-1 À R.123-27 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ART. R.123-19 DU CODE DE L'URBANISME

ARRONDISSEMENT DE BOURG-EN-BRESSE — CANTON DE MIRIBEL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU

#### **DÉPARTEMENT DE L'AIN**

#### **RÉFÉRENCES:**

- Délibération du 11/03/2010 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20/03/2002 énonçant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;
- Délibérations du 15/02/2014 et du 09/10/2014 relatives au débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
- Délibération du 19/01/2015 2015 arrêtant le projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme et tirant le bilan de la concertation ;
- Décision du 07/05/2015 de M. le Président du Tribunal Administratif de Lyon désignant le commissaire enquêteur titulaire et son suppléant ;
- Arrêté N° 2015.18 du 30/05/2015 de M. le Maire de la Commune de THIL ordonnant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du PLU Plan Local d'Urbanisme de la Commune de THIL.

<u>PIÈCES JOINTES</u>: Le rapport d'enquête comprenant 79 pages numérotées et 5 Annexes, Les conclusions et avis motivé comprenant 8 pages numérotées,

#### Annexes :

- Arrêté Municipal N° 2015.18 du 30/05/2015 de M. le Maire de Thil prescrivant l'enquête publique,
- Courrier du commissaire enquêteur du 10/06/2015 confirmant l'accord de principe sur le délai de réponse au procès-verbal des observations (17/08/2015) et rapport d'enquête 28/08/2015),
- Note de M. le Maire du 23/06/2015 constatant des erreurs matérielles sur certains documents relatifs au projet de révision du PLU et l'ajout de document au dossier d'enquête publique.
- Procès-Verbal des 22 observations, 102 courriers dont 45 coupons réponses du Groupement « Pour la sauvegarde de Thil », des deux pétitions : Groupement « Pour la sauvegarde de Thil » comportant 254 signatures et l'Association « U-Thil avant tout » comportant 170 signatures, remis à M. le 1<sup>er</sup> Adjoint du Maire de THIL en date du 30/07/2015 avec attestation de remise en main propre,
- Deux tableaux de M. le Maire de THIL des 17 et 21/08/2015 à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur sur lesquels ont été portées les réponses, « groupées par thèmes » ou « individualisées », aux observations consignées, lettres et pétitions annexées aux trois registres d'enquête de la Commune de THIL.

**DESTINATAIRES**: M. le Maire de la Commune de THIL,

M. le Président du tribunal administratif à LYON.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY le 28 Août 2015 Le Commissaire-enquêteur PAVIER Bernard

#### Pièces jointes à l'intention de M. le Maire de la Commune de THIL :

- Les trois registres d'enquête publique de la Commune de THIL,
- Le dossier de présentation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de THIL, « coté et paraphé », confié au Commissaire Enquêteur pour les besoins de l'enquête publique et mis à la disposition du public à la Mairie de THIL.